



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 002-2025/ACO/FRS/MEF/SG/DIN/PRMP

1. Le MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fournitures des petits matériels et menues de dépenses d'entretien (à commandes) .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à commande conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : DIMBIARIJAONA Dina Mahery
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse :
- E-mail : prmp.ugpm.din@gmail.com
- Bureau : , Étage : 1er , Porte : Veranda

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Direction de l'imprimerie Nationale moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à , étage: 1er / porte: Veranda , au plus tard le 14/02/2025 à 11 H 00 Min et

seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, le
La Personne Responsable des Marchés Publics

